

A l'extérieur, il se compose de deux étages (3). Sur chaque face (3), la moulure qui sert de base au plus inférieur est une double rangée de dents de scie (23) que surmontent deux baies de fenêtres accouplées à plein cintre, dont les archivoltas sont entourées d'une moulure simple en biseau (3, 1). Deux colonnes latérales engagées font toute l'ornementation de ces arcades; leurs bases sont lourdes et irrégulièrement profilées (18, 19), leurs fûts (11 à 15) unis ou largement cannelés (à 8 cannelures plates), et leurs chapiteaux (11 à 17) peu variés; le tailloir en biseau de ces derniers s'étend transversalement en dehors des baies sur toute la largeur du mur au niveau de l'imposte, et présente pour particularité, tracée sur sa face oblique, une suite d'entailles peu profondes et chevronnées. Le second étage est semblable au premier; seulement la moulure qui lui sert de base est formée par une suite de modillons (22). Les quatre faces sont du reste analogues entr'elles; disons pourtant que celle de l'ouest se distingue des trois autres, en ce qu'elle n'offre pas comme elles, vers sa partie moyenne, une petite ouverture ou baie très-étroite (3). Le couronnement du clocher se compose d'une moulure assez compliquée (3, 4) soutenue par six corbeaux sur chaque face, sans compter les quatre qui sont angulaires et disposés obliquement sur chaque arête (5). Ces corbeaux sont variés (4 à 10), mais plusieurs très-simples. Cet ancien couronnement est aujourd'hui surmonté de quatre assises de pierres et d'une corniche qui supporte un toit d'ardoises, mais c'est là une addition évidemment postérieure, le couronnement à corbeaux indiquant seul la hauteur primitive du clocher.

A l'intérieur (2), à 6^m, 13 de hauteur, il existe une voûte, servant en quelque sorte de plancher, et au-dessus de laquelle on remarque immédiatement sur les murs l'évasement des trois petites baies dont nous avons parlé; plus haut, se voient les ouvertures simples des baies de chaque étage. On pénètre dans l'intérieur de cette tour à l'aide d'une échelle.

CREIL.

(Creille; Creil-sur-Oyse. — *Credilium*; *Credulium*; *Cresilium*.)

Dès le ix^e siècle, Creil, situé aujourd'hui presque entièrement sur la rive gauche de l'Oise, était déjà une ville. « Il est probable, dit M. Graves, qu'on construisit d'abord un château dans l'île pour s'opposer aux incursions des danois et des normands qui, remontant la Seine et ensuite l'Oise, dévastaient tout le pays situé entre la Somme et la Seine... La position de l'île de *Creil* qui rétrécissait la rivière, dans laquelle il y a d'ailleurs sur ce point un tourbillon nuisible à la navigation, était favorable pour arrêter la marche de ces bandes dévastatrices. Les maisons s'établirent sans doute ensuite, auprès et sous la protection du château.

« Selon *Sauval* (antiq. Paris, tom 2, pag. 294) au vii^e siècle, Dagobert 1^{er} avait à *Creil* une maison royale où Judaïcail, roi de Bretagne, vint lui prêter serment de fidélité, sur les menaces que saint Éloi lui fit de la part du roi, à raison des injures dont les Bretons s'étaient rendus coupables envers Dagobert; mais selon d'autres auteurs, ce fait eut lieu à Saint-Ouen, près Paris.

» En 879, Louis-le-Bègue étant mort, Gauzelin, abbé de Saint-Denis, et Conrad, comte de Paris, convoquèrent à *Creil* une assemblée de plusieurs évêques, abbés et seigneurs pour y traiter des affaires de l'État, par opposition à une autre assemblée convoquée à Meaux, au nom de Louis, fils aîné de Louis-le-Bègue, par lui désigné pour lui succéder. L'assemblée de *Creil* offrit la couronne de France à Louis-le-Germanique, cousin du roi défunt, qui l'accepta; mais cette usurpation n'eut aucune suite » (*Ann. de l'Oise.*).

Le château de Creil appartenait, en 949, aux comtes de Senlis ; il est cependant présumable que la seigneurie, qui fut plus tard donnée avec Clermont en apanage à Robert, sixième fils de Saint-Louis, relevait, dès la fin du XII^e siècle, des comtes de Clermont (*). On ne trouve d'ailleurs aucun détail historique précis concernant les seigneurs de Creil avant le XIII^e siècle. En 1023, on rencontre un *Aubert de Creil*, avec son frère Guillaume et Baudoin de Clermont, à l'assemblée de Compiègne où se fit l'association de prières entre l'évêque Varin et l'abbé Leduin, d'Arras (voy. ANGICOURT). Plus de cent ans après (1136), *Hugues de Creil* est témoin à Paris d'un échange fait entre le comte Raoul de Vermandois et les chanoines de Beauvais, en présence de Louis *le gros*, de la reine Adélaïde sa femme et de leur fils Louis, déjà sacré roi.

L'église collégiale de Saint-Evremont était le principal édifice religieux de Creil au moyen-âge, et s'élevait dans l'île, vers l'est, au voisinage de l'enceinte du château. Ce chapitre devait son origine à la translation qui y fut faite, en 944, du corps de saint Evremont, enlevé du diocèse de Bayeux par un évêque de Séez qui cherchait à le préserver de la fureur des danois. Outre les reliques de saint Evremont, on voyait encore dans cette église celles de saint Symphorien, martyr.

L'église paroissiale était sous l'invocation de saint Médard. Quoique remontant au VIII^e siècle, la cure était à la présentation du chapitre de Saint-Evremont, et plus d'une fois de vives discussions s'élevèrent entre les chanoines et le curé, les premiers considérant seulement celui-ci comme un vicaire perpétuel et son église comme une chapelle.

Il ne reste plus rien de la maladrerie dont l'évêque Barthélemy fit la dédicace en 1190. Nous n'aurons point par conséquent à nous en occuper dans ce qui va suivre, non plus que de l'église de Saint-Médard, reconstruite entièrement à une époque postérieure à celle qu'embrassent nos recherches. Il ne va donc être question que de la collégiale, un des monuments du Beauvoisis qui doivent le plus captiver notre attention.

L'église de Saint-Evremont, intéressante au point de vue archéologique, est devenue aujourd'hui une propriété particulière. Toutes ses parties doivent être décrites avec d'autant plus de précision et de soin que sa ruine, malheureusement inévitable, devient chaque jour plus imminente (**). C'était dans le principe un beau vaisseau de moyenne grandeur, construit d'un seul jet et dont heureusement les caractères primitifs peuvent être, à quelques rares exceptions près, rétablis dans leur ensemble et leur harmonie, malgré la destruction des premières travées et les remaniements partiels qu'il nous sera facile de distinguer, chemin faisant, dans la description suivante.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de ce monument (I : 1, 2) serait très-régulière si l'on n'avait égard qu'au nord magnétique. Son axe transversal (représenté par une ligne perpendiculaire sur l'axe longitudinal) est donc dévié de vingt-deux degrés vers l'ouest par rapport au nord vrai. — Le plan (I : 1) de ce qui reste offre trois divisions longitudinales qui règnent sur toute la longueur de l'édifice, excepté à droite, où l'extrémité du bas-côté voisine du chœur était occupée par un clocher latéral. La nef avec

(*) Les faits suivants nous semblent venir à l'appui de cette assertion. En 1175, Raoul, comte de Clermont, sous la protection duquel se placent les religieux de Saint-Leu-d'Esserent (voy. SAINT-LEU-D'ESSERENT), consent à transporter dans ce dernier village le marché dont il avait les revenus dans le château de Creil (*forum quod in castro de Credulio habebat*, dit la charte), ce qui était, on le sait, un des privilèges essentiels de la seigneurie. On voit de plus le même seigneur prier, en 1190, l'évêque de Beauvais Barthélemy de faire la dédicace de l'église de la maladrerie de Creil, construite dès lors probablement par lui.

(**) Ce qui reste de l'église, en effet, divisé intérieurement en plusieurs parties par des murs qui en rendent l'étude assez difficile, sert de magasins pour la manufacture de porcelaine. Plus d'une fois les portions à demi-ruinées ont fourni des pierres sèches pour la confection des fours de cet établissement ; il est malheureusement trop certain que, loin d'empêcher l'action destructive du temps, l'indifférence et les besoins matériels la favoriseront dans l'avenir comme par le passé. Il y a vingt ans environ, la maçonnerie du clocher existait encore ; mais l'absence du toit devait alors en faire présager la ruine ; cette ruine est aujourd'hui consommée. Il en sera ainsi du reste.

ces trois divisions, auxquelles correspondait une façade principale; un chœur en hémicycle; un transept gauche et un clocher : telles étaient les différentes parties de cette église, qui était construite en pierres de taille et entièrement voûtée. Voici ses dimensions principales.

1° A l'intérieur :

Longueur totale	52,70 ^{m.}
— du chœur	5,90
— de la nef principale.	26,80
— des collatéraux.	22,20
— du transept gauche	6,40
Largeur du chœur	7,20
Largeur totale de la nef d'un mur à l'autre des collatéraux.	16,55
— de la nef centrale entre les piliers.	5,55
— des collatéraux	5,20

Largeur totale du transept gauche	4,45 ^{m.}
Hauteur du chœur sous voûte par rapport au sol présumé de la nef (*).	9,70
— de la nef principale	11,70
— du collatéral sud et de celui du nord.	5,60
— du transept.	6,70

2° A l'extérieur :

Hauteur du faitage du toit de la nef principale par rapport au sol intérieur présumé.	16,55
---	-------

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'EXTÉRIEUR.

Chœur (I : 3, 4, 5). — Il a une forme demi-circulaire à l'extérieur et a été tellement défiguré par des remaniements opérés au XIII^e siècle, qu'on pourrait, au premier coup-d'œil, lui assigner cette dernière date, quoiqu'il soit bien du XII^e siècle comme la nef. Il est divisé en trois travées par deux énormes contre-forts, qui ont remplacé les contre-forts primitifs, et qui vont en s'élargissant vers leur insertion au mur, auquel ils se relient mal. Chaque travée, courbe de plan à sa base et à son sommet (seules portions visibles du chœur primitif) est occupée presque tout entière par une grande fenêtre ogivale à meneaux, bouchée, percée à plat dans le mur, et qui est du XIII^e siècle comme les contre-forts précédents. La pointe de son ogive, surmontée d'une tête sculptée en saillie, envahit et supporte en partie le couronnement du chœur, qui se compose encore à présent d'une arcature avec contre-arcature à plein cintre peu saillante, surmontée d'un tore et supportée par des modillons uniformes (II : 2). La base de la travée centrale est ruinée dans son parement extérieur, et celle de la travée droite est cachée par une construction privée; il reste heureusement la partie inférieure de la travée gauche à peu près intacte, quoique cachée latéralement par les gros contre-forts dont nous venons de parler (**). Elle présente un embasement peu saillant (II : 3) dont le profil est semblable à celui des contre-forts de Conteville (*voy. la planche de Conteville, fig. 7, cc*). Deux arcades simulées peu profondes, à peine ogivales et dessinées par un tore supporté par des bases simples et frustes, surmontent cet embasement et se trouvaient séparées par un petit contre-fort dont il ne reste plus que l'arrachement. Immédiatement au-dessus de ces arcades est le ressaut d'une moulure horizontale terminée supérieurement par une pente en retraite. Ce qui démontre que les fenêtres ogivales actuelles sont secondaires, c'est l'existence à cette même travée, et à droite de la partie supérieure de la fenêtre, d'un reste isolé de moulure, semblable de profil à celle située au-dessus des arcades simulées.

Nef (I : 4, 5). — Les murs de la nef principale n'existent plus qu'au niveau des trois dernières travées (sur six). Ils ne sont visibles qu'à leur partie supérieure; mais ils étaient plus dégagés dans le principe, avant que le toit des collatéraux se fut élevé jusqu'au niveau de l'imposte de leurs fenêtres. — Celui du nord (I : 5) est divisé en trois travées par des contre-forts simples atteignant

(*) Le sol actuel, très-inégal, n'offre pas le moindre reste de dallage, il paraissait être dans le principe à 0^m 75 en contrebas des fûts engagés des piliers de la nef; j'ai pu distinguer à cette profondeur une trace horizontale d'humidité verdâtre, sur les bases de ces piliers, indiquant l'ancien niveau du sol intérieur de la nef, tel que nous l'avons établi dans plusieurs de nos planches. Il est probable que le sol du chœur était plus élevé que celui du reste de l'église.

(**) Cette dernière circonstance prouve bien que ces contre-forts ont été appliqués après coup.

presque le couronnement. Une fenêtre à plein cintre, aujourd'hui bouchée, se voit au centre de chaque travée. Celle de ces baies la plus voisine du chœur est simple, un peu évasée et cachée presque entièrement par le toit du transept. Les deux autres baies sont en retraite, évasées de même, et leur archivolt est ornée d'un tore reçu à droite et à gauche sur une colonne dont on ne voit aujourd'hui que le tailloir, qui s'étend horizontalement à l'imposte. Enfin, le couronnement (III : 9) est comme celui du chœur sans l'arcature, c'est-à-dire, composé d'une suite de modillons presque uniformes supportant un tore saillant. — Le mur du sud (I : 4; II : 4) est semblable à celui du nord au niveau des deux travées apparentes qui subsistent encore (la travée la plus orientale se confondait avec le clocher). Ce mur se trouve actuellement renforcé ou plutôt soutenu par deux arcs-boutants du XIII^e siècle.

Collatéraux de la nef (I : 4, 5). — Les deux murs de ces collatéraux étaient à peu près semblables.

Celui du sud (I : 4), dont on voit trois travées, s'étend jusqu'au clocher. Il a un couronnement semblable à celui de la nef principale (III : 9) et un soubassement étroit et en biseau au niveau du sol. Chaque travée (II : 4), isolée par des contre-forts à retraite, est divisée horizontalement, à 3^m,00 de hauteur, par une moulure pareille à celle qui couronne les arcades simulées du chœur, et au même niveau qu'elle; cette moulure entoure les contre-forts, et c'est au-dessus d'elle qu'est immédiatement percée la fenêtre de la travée (III : 14). Cette baie est à plein cintre, en retraite et ornée d'un tore reçu sur deux colonnettes engagées comme celles du mur de la nef principale; mais les bases, garnies d'appendices végétaux, étendent horizontalement leur profil en ressaut sur le nu du mur jusqu'aux contre-forts, tandis qu'entre le tailloir et l'astragale des chapiteaux, l'un et l'autre prolongés de la même manière, la corbeille étale en plate-bande son ornementation végétale, qui est partout variée (III : 10, 11, 12, 13). Le contre-fort situé entre la quatrième et la cinquième travées (la seconde et la troisième de celles qui subsistent) se trouve encastré dans un contre-fort (XIII^e siècle) plus considérable qui est le point d'appui des arcs-boutants dont nous avons parlé plus haut.

Le mur du collatéral du nord (I : 5) était, à peu de chose près, semblable à celui du sud. Si l'on excepte la dernière travée de ce mur (la cinquième), toutes ont été remaniées à peu près complètement. Aux trois premières, on retrouve çà et là des restes de fenêtre (à la troisième travée), de plates-bandes à ornements végétaux (III : 3) et de moulures horizontales, le tout situé de telle sorte que ces éléments ne peuvent avoir appartenu qu'à des travées semblables à celles du collatéral du sud. Les contre-forts qui les séparent sont également semblables à ceux du mur du sud, si ce n'est qu'ils offrent supérieurement deux retraites en larmier au lieu d'une seule. La quatrième travée est entièrement méconnaissable et remplacée par une énorme porte; il est probable cependant que cette travée était identique aux précédentes, car la cinquième qui suit offre les mêmes caractères (I : 5; III : 8) que celles du collatéral opposé. On distingue de plus vers sa base, à gauche, une simple arcade simulée à plein cintre et peu profonde. Le couronnement primitif du mur du collatéral, dont il n'existe aucun reste aux quatre travées précédentes, se trouve intact à celle-ci; il ne diffère de ceux de la nef principale et du collatéral opposé (III : 9) qu'en ce que les modillons sont remplacés par une moulure horizontale dont la saillie et le profil ne sont autres que ceux de ces modillons eux-mêmes.

Transept (I : 1, 5; II : 5). — Le transept du nord, le seul qui existât dans le principe (comme aujourd'hui), l'opposé étant remplacé par le clocher, attire l'attention par son ornementation variée. Il est peu saillant relativement à la nef et très-saillant par rapport au chœur, qui était dépourvu de collatéraux. Le mur principal (II : 5) est flanqué de deux contre-forts à chacune de ses extrémités, et divisé par un cinquième contre-fort central semblable, en deux parties qui correspondent intérieurement à la dernière travée de la nef centrale et à la première du chœur. Chaque partie, ornée de deux arcades simulées à plein cintre et peu profondes (II : 5; III : 4), analogues à celles du chœur, est percée d'une fenêtre : plus petite et en ogive surbaissée à gauche (II : 5); plus grande et à plein cintre à droite. A la base de ces fenêtres court horizontalement la moulure déjà observée aux travées des collatéraux et du chœur; elle embrasse tous les contre-forts et se retrouve aux tailloirs des

chapiteaux. Au niveau de l'imposte des fenêtres, des plates-bandes très-ornées (III : 2, 6, 7) s'étendent jusqu'aux contre-forts en continuant la corbeille de ces derniers ; et enfin, comme encadrement à cet ensemble, les cinq contre-forts, de même coupe, montrent leur retraite supérieure ornée d'imbrications ogivales (III : 1), leurs doubles colonnes superposées, engagées sur leurs arêtes, et les ornements végétaux qui s'étendent horizontalement au niveau de leurs chapiteaux (III : 1, 5). Le couronnement est le même qu'à la cinquième travée du collatéral, qui touche le transept.

Façade. — Il existe encore quelques restes de l'ancienne façade que l'on peut apercevoir en pénétrant dans le magasin *b* du plan (I : 1). Ils sont d'ailleurs tellement frustes qu'il serait difficile d'en faire le dessin ; aussi ne peuvent-ils servir qu'à donner une idée générale de ce qu'était cette partie de l'église. Au centre, une large baie, à droite de laquelle se voit encore un chapiteau engagé et surmonté d'un reste de tore simple, était l'entrée principale de l'édifice (*). A gauche on remarque les débris de deux contre-forts, situés sur le prolongement des murs de la nef principale et du collatéral de ce côté, et entre lesquels était percée une baie de fenêtre qui éclairait le collatéral et qui était analogue à celles déjà décrites des collatéraux. Du côté droit existait probablement la même disposition. On ne voit aucune trace de l'ornementation primitive. On constate seulement que la moulure située à la base des fenêtres des collatéraux embrasse les contre-forts et le mur de la façade à gauche, où elle sert de base à la fenêtre. Il en était certainement de même à droite.

Clocher (I : 4). — D'après ce qui subsiste encore du clocher, il est aisé de voir qu'il était carré de plan et percé d'arcades à plein cintre analogues à celles du clocher de Catenoy pour la disposition des colonnes et des cintres. Le mur du nord en grande partie, et une portion de ceux de l'ouest et de l'est, voilà tout ce qui reste de cette tour, que l'on ne peut rétablir graphiquement d'une manière convenable faute d'éléments actuels suffisants. Disons cependant qu'à 5^m, 50 de terre, on voit très-bien sur ces murs les traces de la voûte qui formait le plancher intérieur du clocher ; qu'il se trouve sur le mur oriental un reste de petite baie en meurtrière à un mètre environ de hauteur ; et enfin, qu'il existe deux baies de porte à plein cintre bouchées : l'une communiquant autrefois avec l'extrémité du collatéral droit, et l'autre située dans l'angle formé par les murs du nord et de l'ouest, où elle pénétre diagonalement et en se rétrécissant, pour s'ouvrir à la dernière travée de la nef centrale.

Pour rendre aussi complète que possible notre description de ce malheureux édifice, il n'est pas hors de propos, relativement au clocher, de parler d'une aquarelle que M. Houbigant, de Nogent-les-Vierges, a bien voulu nous communiquer et qui représente une vue de la collégiale prise par lui en 1821, du côté de l'abside. Le clocher était encore debout à cette époque (VI : A) ; il manque de toit, mais on y distingue très-bien, vers l'est, les deux arcades à plein cintre (inscrivant deux arcades plus petites) qui nous ont paru analogues aux arcades intérieures des galeries de la nef, mais n'être ornées latéralement que d'une colonne au lieu de deux en retraite. M. Houbigant, ami éclairé des arts, a sauvé il y a plusieurs années d'une destruction certaine des débris importants de cette église. Il possède, entre autres détails, deux chapiteaux isolés (V : 3, 4) qui n'ont pu figurer que dans le centre d'une arcade maîtresse telle que celles du clocher ou des galeries intérieures de la nef. Mais on doit écarter celles-ci de la supposition, puisque ces chapiteaux sont plus volumineux que les chapiteaux correspondants des galeries que nous avons mesurés nous-mêmes et ne peuvent convenir qu'à des fûts qui ont sept centimètres de plus de diamètre que ceux du centre des galeries intérieures. On doit donc attribuer ces deux chapiteaux au clocher ; et cela avec d'autant plus de raison qu'il existe chez M. Houbigant un troisième chapiteau de mêmes dimensions que les deux précédents et qui est

(*) Il se trouvait bien certainement des portes d'entrée secondaires sur les côtés de l'église. Sans parler des baies aujourd'hui bouchées qui ont été percées bien longtemps après la construction de l'édifice, nous pouvons établir qu'il existait primitivement à la quatrième travée du collatéral droit une petite porte à plein cintre dont l'extrados des claveaux atteignait la moulure qui sert de base à la fenêtre. On voit, en effet, à l'extérieur de cette quatrième travée (la seconde de celles qui restent), à 0^m, 85 du contre-fort droit, les vestiges de cette porte, qui consistent en un pied-droit supportant la moitié correspondante d'un arc à plein cintre, dont il reste quatre claveaux sans le moindre ornement. Cette baie fut bouchée et détruite en partie lorsqu'on la remplaça par une autre baie de porte rectangulaire, bouchée elle-même, dont on voit les traces.

comme engagé dans une pierre de 0^m, 80 d'épaisseur (V : 5), ainsi que les chapiteaux du clocher de Catenoy dont nous avons donné les dessins (*voy.* CATENOY. Pl. III : 2). L'aquarelle qui nous a fourni la figure A de notre planche VI offre en outre au couronnement une simple série de modillons, surmontés probablement dans le principe d'un tore saillant, sans arcature comme à la nef, ou avec arcature comme au chœur. Quoi qu'il en soit, le clocher avait été après-coup renforcé à ses angles de contre-forts atteignant le haut de ses murs, et construits au xiii^e siècle, en même temps que l'arc-boutant de la nef et que les fenêtres ogivales du chœur, ce dont l'ornementation du sommet de ces contre-forts (VI : A) ne permet guère de douter (*).

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'INTÉRIEUR.

Chœur (II : 1; VIII). — Le développement du chœur, qui est plus que demi-circulaire à l'intérieur, et d'une hauteur moindre que la nef, se divise en cinq travées. La première, à droite et à gauche, présente deux arcades simulées superposées et peu profondes (IV : 2) qui suivent la courbe générale du mur (**). L'arcade inférieure, à plein cintre, est séparée du sol par un embasement qui faisait le tour du chœur (on en voit des restes çà et là) et sur lequel s'élèvent latéralement les deux colonnes engagées qui supportent l'archivolte, dessinée par un tore de 0^m, 10 de diamètre. L'arcade simulée supérieure est moins grande; son archivolte en ogive est composée d'un tore reçu sur deux petites colonnes, vers les bases desquelles sont deux retraites horizontales. Cette dernière arcade atteint presque la voûte. Les trois autres travées, semblables entr'elles, sont occupées presque en entier par autant de grandes fenêtres en ogive à tiers point et bouchées, qui datent, avons-nous dit, du xiii^e siècle (*v. extérieur du chœur*). Ces fenêtres pourraient dérouter l'archéologue si, en dehors d'elles, chaque travée n'offrait latéralement des colonnes et des restes d'archivolte (tore, IV : 2, *cc*) indiquant, par leur courbure, l'existence primitive d'une double arcade inférieure simulée et à plein cintre (*ibid.* *aa*); celle-ci retombait sans doute au centre sur un fût engagé, simple ou géminé (*b*), et était analogue à celle de la première travée. Quant à l'arcade simulée supérieure, on constate, à la deuxième travée des deux côtés, qu'elle était à plein cintre et analogue, sauf cette particularité, à celle de la première travée. Il est probable cependant que ces trois travées centrales (les deux autres correspondant au transept et au clocher) étaient percées chacune d'une baie de fenêtre en retraite et à plein cintre (IV : 2, *dd*), que nous avons rétablie semblable à celles de la nef. Les cinq travées du chœur sont séparées l'une de l'autre (*ibid.*) par une haute colonne engagée, dont la base est aujourd'hui détruite et dont le chapiteau reçoit une des nervures de la voûte du chœur. Son fût est annelé vers sa partie moyenne (***) par le prolongement du tailloir des colonnes des arcades simulées inférieures. — Les voûtes du chœur se composent de cinq voûssures (correspondant aux cinq travées) qui convergent vers le point central et d'une sixième voûssure du côté de la nef (I : 1), où se trouve une arcade en ogive surbaissée qui sépare cette voûte de celle de la nef (VIII). Ces différentes voûssures sont séparées par des nervures en boudin affectant une courbe à plein cintre.

Les colonnes du chœur montrent des corbeilles ornées d'enroulements et d'entrelacs végétaux, et des bases garnies d'appendices. Les bases des colonnes inférieures sont semblables à celles des piliers de la nef et situées sur l'embasement dont il a été question, au même niveau qu'elles.

Nef (I : 1, 6; II : 1; VIII). — La nef principale se composait de six travées, dont il ne reste que les quatre dernières, et encore la première de celles-ci est-elle en grande partie ruinée à droite et à gauche; les trois autres sont seules recouvertes par le toit, et isolées par un grand mur de refend (I : 1 *ccc*; II : 1 *ab*), percé supérieurement d'une large ouverture circulaire et qui a été construit

(*) C'est avec l'aquarelle de M. Houbigant, et d'après la gravure de Née représentant l'extérieur du château de Creil avec sa collégiale (IV : B) au dernier siècle, que nous avons, dans notre planche VII, rétabli le haut du clocher de l'église.

(**) Cette courbe est négligée à dessein dans notre planche IV, fig. 2, représentant le développement des travées du chœur.

(***) Nous devons faire observer que nous avons omis cette particularité dans la figure 2 de la planche IV.

en 1768 (*). La sixième travée droite (II : 1), constituée par un mur uniforme et percé autrefois d'une petite porte ogivale simple, aujourd'hui bouchée, forme un des côtés du clocher, situé à l'extrémité du collatéral correspondant de la nef. A cette exception près, toutes les travées sont semblables dans leurs caractères généraux (II : 1; IV : 1). Des piliers volumineux (IV : 1; V : 1, 2), flanqués de douze ou quatorze colonnes engagées, séparaient la nef de ses collatéraux; trois ou cinq de ces colonnes sur la face principale (**) s'élancent jusqu'aux voûtes; trois sur chacune des trois autres faces reçoivent les retombées des arcades et une partie de celles des voûtes du collatéral correspondant. Chaque travée (IV : 1) offre inférieurement une arcade ogivale, dont l'archivolte en retraite est ornée d'un double tore. Au-dessus règne une moulure horizontale, d'où s'élève une arcade à plein cintre, supportée par deux courtes colonnes engagées, et qui inscrit deux arcades ogivales en retraite plus petites, dont les retombées sont également reçues sur trois autres petites colonnes, la centrale libre (IV : 3, 12) et les latérales engagées. Les archivoltas sont ornées d'un tore (IV : 3); les bases des colonnes sont garnies d'appendices végétaux (*ibid.*) et l'ornementation de la corbeille des plus extérieures se prolonge latéralement, avec leur tailloir et leur astragale, sur toute la largeur de la travée. Cette ornementation est variée à chaque travée (IV : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13), où le mur, au-dessus de cette espèce de galerie, présente l'évasement simple d'une baie de fenêtre à plein cintre (IV : 1). Les groupes de colonnes engagées qui séparent ces travées les unes des autres reçoivent sur leurs chapiteaux les retombées des arcs-doubleaux et des nervures croisées des voûtes; cependant les deux situées plus en dehors de chaque groupe (IV : 1), plus petites et annelées par le prolongement du tailloir des précédentes, s'élancent plus haut pour se prolonger en un tore (formeret) qui inscrit le sommet ogival de chaque travée. — Inférieurement, le mur de la façade (I : 7), aujourd'hui ruiné, présente cependant encore les débris des colonnes engagées qui correspondaient aux piliers de la nef. Le fût le plus intérieur de ces colonnes groupées reçoit de chaque côté les retombées d'un arc à plein cintre simulé et dessiné par un tore, détruit en partie. Dans cette arcade simulée se trouvaient inscrites la baie du portail et, de chaque côté, une arcade simulée ogivale simple de 1^m,54 de largeur. — Du côté du chœur, la nef se terminait par une arcade en ogive surbaissée (I : 6, b; VIII), plus basse que la voûte, et reçue sur deux colonnes correspondant aux colonnes principales des piliers, mais plus courte que ces dernières (II : 1). — Les voûtes de cette nef principale sont d'arêtes, renforcées d'arcs doubleaux de deux espèces (IV : 1, *ab*; VI : 3, 4), qui alternent à chaque travée, et de nervures croisées à double tore (VI : 2).

Les collatéraux (I : 1) étaient semblables et ne s'étendaient qu'au niveau des cinq premières travées de la nef principale. — Ce qui reste du mur propre de celui du sud était percé, à 2^m,15 de hauteur et sur l'axe de chaque travée, d'une fenêtre à plein cintre aujourd'hui bouchée (II : 1). Des colonnes, groupées trois par trois, et engagées : d'une part, dans les piliers de la nef et, de l'autre, dans les murs du collatéral (où ils divisent chaque travée) supportent les retombées des voûtes (I : 6, *a*). Celles-ci sont ogivales, d'arêtes et renforcées d'arcs doubleaux (VI : 5) semblables de coupe aux nervures des voûtes de la nef et de tores croisés (VI : 6). Il existait primitivement à l'extrémité de ce collatéral une porte à plein cintre par laquelle on pénétrait dans l'intérieur du clocher. Cette porte est anciennement bouchée, et le mur offre de vieilles traces de peinture (du vert et du rouge). C'était sans doute un des points de l'église qui étaient occupés par deux chapelles secondaires (*voy. page 44, note **). — Le collatéral du nord montre son mur à peu près complet. On voit qu'il était semblable à l'opposé, si ce n'est qu'il débouchait par son extrémité dans le transept. A son niveau, le mur de la façade offre l'évasement simple d'une fenêtre à plein cintre.

(*) Cette date nous a été fournie par un ancien registre capitulaire (1745 à 1790) qui se trouve au presbytère, et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. le curé de Creil.

(**) Il n'existe que trois colonnes sur la face principale des piliers qui séparent la 5^e de la 6^e travée, et à l'entrée du chœur. Là, le fût principal constitue seulement une demi-colonne, soutenue à gauche par une figure en console, évidemment sculptée au XIII^e ou au XIV^e siècle.

Les colonnes de la nef (V : 6, 7, 8) et de ses collatéraux (V : 10 b, 11), la plupart très-frustes, attestent une assez grande délicatesse de travail de la part de l'ouvrier. Les chapiteaux ont des corbeilles dont l'ornementation est presque exclusivement végétale et qui présentent, comme particularité remarquable, la similitude parfaite de tous les tailloirs. Les bases, moins élevées de 0^m, 55 sur le mur des collatéraux que celles des piliers de la nef (I : 6, a), sont ornées d'appendices.

Transsept (I : 1, f; 6, f). — Le transsept, un peu plus large et aussi plus élevé que le collatéral du nord de la nef, qu'il semble continuer, en diffère peu d'ailleurs. Il est aujourd'hui transformé, conjointement avec les deux dernières travées de ce collatéral, en magasin de marchandises, dont l'entrée est en a (I : 1). La travée principale de ce transsept correspondait à la sixième travée de la nef, dans laquelle il débouchait par une arcade ogivale semblable aux autres, mais seulement plus élevée (I : 6, f). Cette travée était éclairée au centre par une fenêtre à plein cintre (VI : 1), dessinée par un tore reçu de chaque côté sur une base qui, elle-même, était supportée par une moulure horizontale saillante. La seconde travée du transsept, bien plus étroite que la précédente, correspondait à la première du chœur, sans avoir de communication avec elle. Elle était également éclairée par une fenêtre qui est à plein cintre à l'intérieur bien que cependant elle soit ogivale à l'extérieur. — Cette dernière partie du transsept est voûtée en berceau. Les voûtes de la travée principale sont renforcées de nervures composées de trois tores géminés, et séparées de celles du collatéral par une arcade ou arc-doubleau, à retraite du côté du transsept, et orné de tores volumineux (V : 10, d).

Les colonnes engagées de cette division de l'église (V : 9, 10, c) offrent une ornementation analogue à celle des autres colonnes de l'édifice; celles engagées dans le mur principal du transsept ont été remaniées en grande partie.

Nous avons dit que les différentes portions de la collégiale de Saint-Evremond avaient été construites simultanément et que, sauf quelques additions ou changements ultérieurs faciles à distinguer, elle était parfaitement homogène dans l'ensemble et pouvait encore être rétablie à l'extérieur et à l'intérieur. Voici les changements successifs et aujourd'hui reconnaissables que ce monument a subis depuis sa construction au XII^e siècle (*).

1^o Dans le courant du siècle suivant (le XIII^e), trois grandes fenêtres ogivales, à trois divisions surmontées de trois quatre-feuilles, ont été pratiquées dans les trois travées principales du chœur; elles ont remplacé les fenêtres primitives, que nous avons rétablies (pl. VIII) semblables à celles de la nef, leur plein cintre s'inscrivant naturellement dans celui du formeret de chaque travée.

2^o Vers la même époque, on s'est trouvé dans la nécessité de consolider le côté méridional de la nef, l'abside et le clocher. On y est parvenu : d'une part, en élevant l'arc-boutant *dichotome* du sud de la nef; d'autre part, en renforçant le chœur par les grands contre-forts qui se voient encore, et les angles du clocher par d'autres contre-forts qui n'existent plus aujourd'hui (VI : A).

3^o Enfin, c'est vers la fin du XVIII^e siècle que l'église a subi la mutilation considérable qu'elle présente aujourd'hui, c'est-à-dire le retranchement de ses trois premières travées. C'est en 1768, avons-nous dit, que ce retranchement a eu lieu, en même temps qu'a été élevé le mur de refend qui clot maintenant le reste de l'édifice. Fort heureusement que l'on a respecté, en les laissant en place, quelques restes des travées supprimées, et avec eux ceux du mur correspondant du collatéral gauche et de la façade, ce qui permet, avec un peu d'attention, de saisir encore l'ensemble du monument : appréciation rendue cependant difficile par les subdivisions établies depuis 1789 dans ses différentes parties (I : 1). C'est aussi de la fin du dernier siècle que paraît dater le dépérissement du clocher, ainsi qu'on le voit dans un curieux passage de l'ancien registre capitulaire de la collégiale de

(*) L'ancien registre capitulaire dit que l'architecture de la collégiale est du VIII^e siècle; suivant le chanoine qui a rédigé ce passage, c'est l'avis des architectes de son temps. Cette seule autorité, si c'en est une toutefois, n'empêchera pas tous les archéologues quelque peu versés dans l'étude des monuments du moyen-âge de rapporter sans hésitation la construction de la collégiale de Saint-Evremond au XII^e siècle.

Saint-Evremont (1745-1790), auquel nous avons également emprunté d'autres détails déjà cités (*).

Une particularité remarquable à constater dans la construction de ce monument, c'est l'unité de profil employé pour la plupart des moulures saillantes horizontales. Partout à l'extérieur : à la base des fenêtres et à leur imposte; partout à l'intérieur : aux tailloirs des chapiteaux sans exception (comme à l'extérieur), à la base des galeries de la nef (**), à celle de la plus grande fenêtre du transept, et enfin à l'embasement intérieur du chœur; on retrouve une moulure d'une simplicité correcte, semblable partout quoique d'un volume variable, et qui est composée, du haut en bas : d'un listel, d'un tore engagé et d'un cavet en retraite (I : 8, et les planches II à VI, *passim*).

Un autre fait plus important peut-être à signaler, c'est la largeur de plus en plus grande des travées de la nef dans le sens de son grand axe, et en allant vers le chœur. En mesurant cette largeur : pour les deux premières, sur le mur correspondant du collatéral gauche, où se voient les colonnes engagées qui divisent les travées de ce collatéral entr'elles; et pour les autres, directement dans la nef principale, on constate les différences suivantes :

Première travée	4 ^m , 30
Deuxième —	4 30
Troisième —	4 45
Quatrième —	4 55
Cinquième —	4 60
Sixième —	4 60

Longueur totale de la nef . . 26^m, 80

Verra-t-on dans ces différences, dues principalement à la largeur variable des arcades (***), un défaut de symétrie analogue à ceux dont on accuse si communément les architectes du moyen-âge (****)? Les chiffres disent assez, ce nous semble, qu'ici il y a eu volonté formelle de la part du constructeur de donner un espacement de plus en plus grand aux piliers de la nef principale. Quant au but qu'il s'est proposé, nous croyons pouvoir hasarder l'explication suivante.

En général, dans les nefs voûtées peu étendues des XI^e et XII^e siècles, les colonnes engagées sur la face principale des piliers font une saillie considérable qui, vue à peu de distance, cache plus ou moins complètement les arcades et les galeries des travées; d'où il résulte un effet perspectif incomplet

(*) On ne lira pas sans intérêt l'extrait suivant de ce registre, qui se rapporte au monument qui nous occupe. Ce passage est intitulé : *Etat de l'église, son mobilier et celui de la sacristie*.

« La vétusté de l'église bâtie, comme nous l'avons dit cy-dessus, dans le huitième siècle » (voy. la note qui précède), « luy a fait éprouver divers » retranchemens. En 1768, on en a retranché trois travées et reconstruit un pignon pour clore les trois restantes. En 1776, la couverture en a été » refaite à neuf en charpente et ardoise, ainsi que les chapelles dont une, sous l'invocation de saint Nicolas, est un titre ecclésiastique à la collation » du chapitre, de même que la cure de la paroisse de Creil.

» Par acte capitulaire du 27 mars 1784, la sonnerie des deux grosses cloches a été suspendue à cause du dépérissement de la charpente du clocher; » la troisième, qui est beaucoup plus petite, a servi seule pour sonner les offices et suffira par la suite : ce qui a engagé les chanoines capitulans à faire » dernièrement hommage des deux grosses à l'assemblée nationale.

» L'an 1787, sur l'avis d'architectes, la voûte du sanctuaire fut abandonnée et le grand autel reporté dans la nef, à cause du danger qu'elle » annonçait. Cette église est sans décoration intérieure et n'offre plus que les vestiges d'un saint lieu. Il faudrait une somme d'environ deux mille » écus pour faire les réparations nécessaires.

» Son mobilier consiste : 1^o en trois reliquaires d'argent qui peuvent être évalués à trois cents livres; 2^o en cinq tableaux y compris ceux des deux » chapelles, et tous cinq d'un très-médiocre prix; 3^o en dix chandeliers de cuivre dont six moyens et quatre petits; une crédence; un lutrin; trois » formes de chaire; six stalles et une balustrade; le tout construit en bois dans le seizième siècle, etc. »

(Feuillets 158 verso et 159 recto.)

(**) Il n'y a d'exception qu'à la quatrième travée gauche, où la moulure qui sert de base à la galerie offre le profil *a* de la fig. 3, pl. IV.

(***) La dernière arcade droite (cinquième travée) est plus large que les deux précédentes de 25 à 30 centimètres.

(****) L'extérieur de l'église était quelquefois sacrifié à l'intérieur par les architectes du XII^e siècle, ce qui peut expliquer certaines asymétries du dehors, qui ne résultent pas du caprice de l'artiste, mais qui sont indispensables à la symétrie du dedans. Les deux fenêtres du transept de Saint-Evremont (II : 5) sont dans ce cas. Irrégulièrement situées à l'extérieur, elles occupent à l'intérieur l'axe central de chacune des travées dont se compose ce transept (I : 1).

et même désagréable à l'œil, de l'intérieur du monument. Celui-ci paraît rétréci en apparence, surtout dans les parties plus éloignées, où l'on ne voit absolument de l'édifice que les voûtes et les lourdes colonnes engagées qui en supportent les retombées. On est frappé de cette disposition dans la nef de Bury, par exemple, lorsqu'on l'examine en s'éloignant vers le chœur.

Deux moyens se présentaient naturellement aux architectes de cette époque pour remédier à ce défaut capital ; c'étaient : 1° l'écartement de plus en plus grand des piliers dans le sens de l'axe longitudinal de la nef principale ; ou bien 2° la saillie moins prononcée de la masse des colonnes engagées vers la nef centrale, sur la face principale de chaque pilier. Or, l'emploi de ces deux moyens a été simultanément à la collégiale de Creil : les travées de la nef principale vont, en effet, en s'élargissant successivement vers le chœur, et, à droite comme à gauche, les deux derniers piliers ou massifs sur lesquels sont engagées les colonnes correspondantes de la nef principale n'offrent que trois fûts, au lieu de cinq qui existent ailleurs, et présentent par conséquent une saillie moindre.

Au reste cet essai, du nombre de ceux sans doute que les constructeurs du XII^e siècle firent en tâtonnant pour arriver à la pureté de l'ensemble (*) que l'on n'atteignit graduellement que dans le cours du siècle suivant ; cet essai, disons-nous, semble n'avoir pas été heureux. La nef de Saint-Evremond offrait peut-être une légèreté et une largeur apparente plus grandes que si l'ensemble eût été d'une régularité parfaite ; mais ces avantages n'avaient été obtenus qu'aux dépens de la profondeur *perspective* de l'édifice, qui devait paraître moindre (VIII), et surtout aux dépens de sa solidité. L'écartement plus grand des arcades de la nef les plus rapprochées du chœur et la diminution de la masse des piliers dans le même point, ne sont certainement pas étrangers à la dégradation qui a compromis l'existence de la partie orientale de l'édifice au XIII^e siècle, et nécessité alors les travaux de consolidation dont nous avons parlé (**).

FAY-SAINT-QUENTIN.

(Le Fay-Saint-Quentin. — *Fagellum*; *Flagellatum-Sancti-Quintini*.)

Sous l'épiscopat de Guy, évêque de Beauvais, cette paroisse devint avec Bresles, dont elle est voisine, la propriété entière de l'abbaye de Saint-Quentin. Les moines étaient, en effet, les seuls seigneurs du pays, où ils possédaient, au XII^e siècle, des propriétés assez considérables. Ils y établirent un prieuré dont on voit encore quelques restes dans le voisinage de l'église (porte ogivale simple, du XIII^e siècle).

L'église, sous l'invocation de saint Laurent, a été plusieurs fois remaniée partiellement, ainsi que nous le constaterons dans la description suivante.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

Son orientation (I : 1, 2) est régulière : l'axe transversal n'est dévié que de 7 degrés vers l'est, par rapport au nord vrai. — Son plan primitif (I : 1) a la forme d'un rectangle allongé que l'on aurait élargi d'un côté dans les quatre cinquièmes de sa longueur par l'addition d'un collatéral droit. Ce

(*) Voyez, relativement à ce point intéressant, la seconde partie de cet ouvrage, *chapitre troisième*.

(**) Nous ne devons pas terminer cet article sans rappeler qu'il existe un plan de la collégiale de Saint-Evremond de Creil dans *Les plus excellents bastimens de France*, d'Androuet du Cerceau. Ce plan idéal, qui reproduit assez bien les divisions générales de l'édifice, offre beaucoup d'incorrections dans ses détails ; c'est ce qu'on peut constater en le comparant au nôtre (I : 1). Ainsi, la nef y paraît divisée en huit travées au lieu de six ; le transept du nord ne se distingue pas du collatéral correspondant de la nef, etc.